

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 43.
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSÉRITIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du cours.
à l'AGENCE-DALCOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs.
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste et sus

Monaco, le 28 Mars 1871.

Le Prince, en réponse à la notification de la naissance de S. A. S. le Prince Louis, a reçu une lettre de S. M. l'Empereur d'Allemagne, Roi de Prusse.

NOUVELLES LOCALES.

Deux excellents concerts, dimanche, qui ont valu aux solistes qui y ont pris part des applaudissements répétés.

Dans celui de l'après-dînée, nous avons entendu successivement MM. Azé, Bruguier, Abbiate et Molé. Ces deux derniers ont exécuté ensemble une *Sérénade* de Titi; MM. Azé et Bruguier ont joué l'un l'air de *Rigoletto*, du 3^e acte, l'autre les *Souvenirs de Bellini*.

Nous avons déjà dit ce que nous pensons de M. Molé qui est un flûtiste remarquable; quant à M. Abbiate, que nous entendions pour la première fois, nous l'avons trouvé un corniste excellent, jouant avec beaucoup de méthode et de sentiment. Disons en autant de M. Azé, bombardoniste, qui dans son air de *Rigoletto* nous a fait beaucoup de plaisir, plaisir qui a été partagé par la salle tout entière, ainsi que l'ont prouvé les applaudissements qu'il a recueillis.

Quant à M. Bruguier, nous l'avons encore vu dans ces *souvenirs* tel qu'il est toujours, c'est-à-dire plein de feu et d'âme. Nous l'avons déjà écrit et nous le répétons: ce jeune virtuose a un bel avenir devant lui.

Le concert du soir nous a procuré le plaisir d'entendre nos deux vieilles connaissances: M. M. Oudshoorn et Delpech. Nous ne dirons pas qu'ils ont été applaudis; c'est inutile; chacun le sait. Mais nous féliciterons M. Lucas sur la composition de cette soirée dont le morceau final, le nouveau ballet de *Faust*, a été admirablement joué par l'orchestre. Nous sommes heureux d'avoir à constater que les efforts faits par notre excellent chef d'orchestre pour rendre ses soirées de plus en plus attrayantes, sont couronnés d'un plein succès.

Il circule en ce moment des pièces fausses contre lesquelles il est bon de mettre le public en garde et dont voici le spécimen:

Ces pièces sont de petites pièces d'or de 5 fr., à l'effigie de Napoléon III et portant la date de 1868.

L'imitation, à part la cannelure du cordon qui n'existe pas dans les pièces fausses, est bien réussie; seulement la légère couche de dorure qui recouvre ces dernières, est d'une teinte un peu plus mate que celle des pièces véritables.

Ajoutons que les pièces fausses, faites d'une feuille très mince d'étain ou de plomb (et c'est à cela qu'il est extrêmement facile de les reconnaître), se ploient, se tordent et se rompent à la moindre pression un peu énergique des doigts.

La compagnie du chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée nous communique l'avis suivant:

La compagnie d'Orléans a repris son service de voyageurs et de marchandises (grande et petite vitesse) sur toutes ses lignes à l'exception de celles de:

Tours à Breigny, par Vendôme;

Tours au Mans.

La compagnie de l'Ouest a également repris son service, sauf sur les lignes de:

Serquigny à Rouen (entre Glos-Montfort et Elbeuf)

Mantes à Caen (entre Conches et Serquigny)

Argenteuil à Gournay.

Quant aux compagnies de l'Est et du Nord, elles n'acceptent encore aucune marchandise.

Nous avons dit dans un de nos précédents numéros que la reine d'Espagne s'était embarquée à Oneille, le 8 mars, pour aller rejoindre son royal époux à Madrid. Nous apprenons aujourd'hui par une lettre écrite de cette ville à la date du 19, que LL. MM. espagnoles ont fait leur entrée dans la capitale le même jour à 1 heure de l'après-dînée.

Elles ont été reçues au débarcadère du chemin de fer par les membres du Gouvernement, par le Corps diplomatique et par les fonctionnaires du Ministère et des corporations populaires.

De la gare, LL. MM. sont allées à la basilique d'*Atocha* où un *Te Deum* solennel a été chanté. Elles ont été accueillies partout avec un grand enthousiasme.

Dès leur arrivée au Palais Royal, LL. MM. se sont montrées au balcon et ont assisté au défilé des troupes et des Volontaires de la Liberté, qui les ont acclamées.

La journée a été splendide, une foule immense était massée sur le passage de LL. MM. Les troupes et les Volontaires de la Liberté formaient la haie depuis la gare jusqu'au Palais.

Nous croyons intéressant de reproduire les conclusions d'un rapport, en date du 12 août 1869, dans lequel le colonel Stoffel, attaché militaire à l'ambassade de France à Berlin, apprécie les dispositions réciproques des deux pays, l'opposition que présentent les forces militaires des deux nations et les nations elles-mêmes:

La France montre-t-elle, dans ces graves circonstances, la même clairvoyance que la Prusse? Malheureusement non; et, chose triste à reconnaître, nul ne saurait dire quand finira le funeste aveuglement dont la France est frappée....

Le contraste que présentent les deux pays se retrouve malheureusement partout: dans les Chambres, dans la presse, comme dans l'état moral des deux nations.

Dans les Chambres prussiennes, les différents partis, quelque divisés qu'ils soient sur les questions de politique intérieure, se rencontrent tous dans une même pensée contre la France et contre ce qu'ils appellent son ambition ou sa prétention à se mêler des affaires d'Allemagne. Tous, animés d'un patriotisme ardent et pleins d'une clairvoyance susceptible, sacrifient leurs ressentiments et appuient ou encouragent le gouvernement dans les efforts qu'il fait pour organiser des forces militaires redoutables, pour créer une marine imposante et pour être prêt au moment décisif.

Que voyons-nous en France, au contraire? Une Chambre qui se vante de représenter le pays, et qui en est bien l'image, en effet, comme inconséquence et légèreté, témoin sa loi sur la garde nationale mobile et son obstination à ne pas voir du côté de l'Allemagne le nuage qui grossit sans cesse et qui menace de crever; une majorité formée presque entièrement de médiocrités, d'hommes sans caractère, sans élévation et sans aucune des connaissances qui font le législateur; une opposition où dominent des avocats ambitieux et vains, qui n'ont pas d'autre patriotisme que leurs récriminations haineuses ou leurs rancunes calculées, qui cachent leur incapacité et leur impuissance sous les fleurs du langage, qui se prétendent seuls soucieux des intérêts du pays, et qui pour conquérir une popularité factice, disputent au gouvernement jusqu'à un soldat et un écu. Hommes qu'on ne pourrait qu'exécuter s'ils avaient conscience de leur criminelle conduite; car, en cherchant à affaiblir la France, ils la trahissent au bénéfice de son plus redoutable ennemi. C'est à eux que s'appliquent si bien ces paroles d'un homme de guerre: « Nouveaux Thersites, ils sont mordants par le langage, mais faibles de cœur et de bras, plus faits pour parler que pour combattre. »

Les mêmes contrastes se retrouvent dans la presse des deux pays.

Tandis que la presse prussienne ne néglige rien pour exciter contre la France la haine et l'envie; qu'elle ne recule ni devant l'outrage, ni devant la calomnie; qu'elle se montre unanime à entretenir dans le public toutes les passions hostiles à la France, en la représentant comme la seule et irréconciliable ennemie de l'Allemagne, et qu'elle appuie le gouvernement de toute son influence dans l'exécution des mesures qu'il prend pour être prêt à tout événement, que se passe-t-il en France?

Là, une presse dont la plupart des organes ignorent le danger de la situation, s'occupe incessamment à battre en brèche les institutions fondamentales du pays, s'efforce de jeter l'indiscipline et la démoralisation dans l'armée et pousse l'aberration jusqu'à demander

des réductions d'effectifs ou de désarmement, quand la France n'aurait pas trop de toutes ses forces, de toute son énergie, de l'union de tous les partis pour soutenir une lutte prochaine peut-être, et dans tous les cas formidable.

Si maintenant on considère l'état moral des deux pays, on doit reconnaître que cette nation prussienne si clairvoyante, si vigilante, si convaincue de la mission qu'elle poursuit, est en même temps la plus instruite de l'Europe, la plus disciplinée; qu'elle est pleine de sève, d'énergie et de patriotisme; non encore pervertie par le besoin des jouissances matérielles; qu'elle a conservé une foi ardente et le respect de toutes les choses respectables.

Contraste affligeant! la France a ri de tout, et les choses les plus respectables n'y sont plus respectées: la vertu, la famille, l'amour de la patrie, l'honneur, la religion, y sont représentés comme des sujets de risée à une génération frivole et sceptique. Les théâtres y sont devenus des écoles de cynisme et de turpitude. Le poison s'infiltré de toutes parts, goutte à goutte, dans les organes d'une société ignorante et blasée, faite à elle d'avoir l'intelligence ou l'énergie de changer ses institutions pour en adopter de nouvelles, basées sur la justice et le droit, conformes à l'esprit des temps modernes et propres, avant tout, à l'instruire et à le moraliser. Aussi toutes les belles qualités de la nation, la générosité, la loyauté, le charme de l'esprit, l'élan du cœur, s'affaiblissent ou s'effacent peu à peu, à tel point que bientôt cette noble race française ne se reconnaîtra plus qu'à ses défauts. Et pendant ce temps la France ne s'aperçoit pas que des nations plus sérieuses la devançant dans la voie du progrès et la relèguent au second rang.

Toutes ces appréciations seraient peu goûtées en France, et pourtant elles ne sont que l'expression de la vérité. Je voudrais que des Français éclairés et exempts de toute prévention vinssent visiter et étudier la Prusse. Il reconnaîtraient bien vite une nation sérieuse, rude et forte, dépourvue, il est vrai, de tout charme, de tout sentiment délicat et généreux, de tout don attrayant, mais douée, en revanche, des qualités les plus estimables, l'amour du travail et de l'étude, l'application, l'esprit d'ordre et d'économie, le patriotisme, le sentiment du devoir et celui de la dignité individuelle, enfin le respect de l'autorité et l'obéissance aux lois.

Ils verraient un pays supérieurement administré, gouverné par des institutions fortes, saines et morales, où les classes les plus élevées se montrent dignes de leur rang et conservent l'influence qui leur est due en étant aussi les plus éclairées, en donnant l'exemple du sacrifice et en se vouant sans relâche au service de l'Etat; un pays, enfin, où chaque chose est à sa place, et où l'ordre le plus parfait règne dans tous les organes du corps social. Peut-être ces observateurs compareraient-ils involontairement la Prusse à un édifice imposant, mais massif, fortement construit de la base au faite, dans lequel chaque assise est placée de la façon la plus convenable pour contribuer à la solidité de l'ensemble, édifice qu'on admire pour sa magistrale ordonnance, mais où rien ne peut charmer le regard ni provoquer la moindre émotion.

Quel contraste avec le désordre qui règne dans l'état social de la France, où tout se trouve mêlé, confondu et bouleversé; où, sous prétexte que chacun peut prétendre à occuper les plus hautes positions, on ne tient aucun compte, pour juger ou employer un homme, de cet équilibre si nécessaire entre l'éducation, la moralité et l'instruction, ce qui fait que les charges ou les fonctions les plus honorées et les plus considérées sont remplies aussi bien par des hommes mal élevés, mais doués d'un certain talent, que par des ignorants qui n'ont d'autres titres que leur position sociale et leur savoir faire! Exemple funeste et dissolvant! Aussi est-ce en France qu'on rencontre le plus de déclassés, d'envieux et d'esprits déroutés, chacun cherchant sa voie sans pouvoir la trouver.

Sous ce rapport, notre état social si confus pourrait se comparer, en opposition avec celui de la Prusse, à un de ces chefs-d'œuvre d'architecture de l'antique Grèce, qu'un tremblement de terre aurait remué jusque dans ses fondations, brisant, confondant, bouleversant tout: le voyageur admire encore les débris magnifiques ou gracieux de l'édifice qui gisent pêle-mêle sur le sol, et il s'en éloigne l'esprit sous le charme, mais le cœur attristé.

Je sortirais du cadre de mes attributions en voulant indiquer les grandes mesures qu'il conviendrait de prendre pour remédier à ce déplorable état de choses. Mais comment ne pas être frappé de cette dissolution morale qui fait en France des progrès effrayants, et comment ne pas reconnaître que l'engourdissement où vit la nation aussi bien que son aveugle présomption l'empêchent de discerner le mal?

Ce serait au gouvernement d'entreprendre un tra-

vail de régénération devenu indispensable, et il n'arriverait à réussir dans cette noble entreprise qu'en modifiant de fond en comble plusieurs de nos institutions essentielles ou mieux en les remplaçant par d'autres susceptibles d'instruire le peuple, de le moraliser et d'y développer les qualités viriles.

Parmi ces institutions régénératrices, il en est deux qui tiendraient le premier rang, comme le prouve surabondamment l'exemple de la Prusse: c'est le service militaire obligatoire et l'instruction obligatoire.

A ne parler que du service obligatoire, on doit avant tout se demander si la nation française a les qualités nécessaires pour l'adopter et pour l'appliquer. La réponse, malheureusement, est décourageante. Infatuée d'elle-même et pervertie par l'égoïsme, la nation se plierait difficilement à une institution dont elle ne soupçonne même pas le principe fortifiant et fécond, et dont l'application exige des vertus qu'elle ne possède pas: l'amour du sacrifice, l'abnégation, le sentiment du devoir. Semblables aux individus que rien ne corrige dans la vie, sinon les dures leçons de l'expérience, les peuples n'arrivent à améliorer les institutions qui les gouvernent qu'après en avoir reconnu la nécessité à la suite des plus cruelles épreuves.

CAUSERIE.

La France vient de perdre une de ses femmes poètes les plus remarquables. M^{me} Louise Colet, a succombé il y a quelques jours à Nice.

M^{me} Colet était d'Aix, en Provence; son talent qui sortait de l'ordinaire, était fort apprécié de tous les amateurs de la belle et bonne poésie. C'est sous le nom de Louise Révoil (son nom de famille) que M^{me} Colet débuta d'abord dans la carrière poétique où elle obtint des succès d'amis. Mais après son union avec M. Colet, compositeur et musicographe distingué, elle se fixa à Paris; c'est d'alors que datent ses succès les plus saillants.

M^{me} Colet, dit M. Gaut, avait un talent remarquable comme poète, qui lui a valu quatre fois les couronnes académiques. A une imagination vive et ardente, elle joignait une inspiration heureuse et facile, une élégance et une pureté de style qui se traduisaient par une versification aussi coulante qu'harmonieuse. A ces dons intellectuels, elle ajoutait toutes les grâces de la belle femme et de la femme d'esprit. Grande, élancée, avec un profil correct, un teint blanc et transparent, une physionomie fine et expressive, encadrée par une magnifique chevelure blonde, elle avait une diction des plus agréables et régnait dans un salon aussi bien par la beauté que par le charme de la conversation. Elle avait beaucoup lu, beaucoup médité, beaucoup voyagé, et le savoir acquis, élaboré par une imagination toute méridionale, s'échappait de ses lèvres roses, comme les perles qui, dans les contes de fées, sortent de la bouche de corail de ces créatures surnaturelles.

M^{me} Colet a fait une foule d'ouvrages tous très-remarquables, et a également abordé le théâtre, mais avec un succès moindre. La *Jeunesse de Goethe*, *Charlotte Corday* et une traduction du *Jules César* et *la tempête*, de Shakespeare, sont ses seuls essais dramatiques.

On a souvent dit qu'un malheur n'arrive jamais seul; les événements qui se succèdent en France depuis près d'un an donnent un grand poids à ce dicton. En effet, c'est au moment où l'invasion accablait notre voisine, qu'elle a perdu, coup sur coup, quelques-uns de ses fils les plus marquants. On eût dit que la fatalité se complaisait à la frapper à coups redoublés.

Il est des heures sinistres qui pèsent ainsi sur les nations par intervalles. Ne faut-il pas que l'épreuve, que la souffrance nous fassent apprécier et désirer tout à la fois le bonheur? Quand la tempête sévit

tout à coup au milieu d'une journée splendide, celle-ci n'en est que plus regrettée.

Les inventions sont à l'ordre du jour. Il n'y a bien certainement pas de siècle où l'on ait tant inventé de choses que dans celui-ci. Chaque jour voit éclore son invention. C'est au point que si l'on réunissait tous les inventeurs sur un même point, il faudrait, pour qu'ils pussent y tenir, que cet endroit présentât un développement de plusieurs lieues carrées.

Hier, c'était l'art de diriger les aérostats qu'un monsieur avait trouvé; aujourd'hui, c'est le moyen de remplacer la vapeur qu'un autre individu croit avoir découvert. Plus tard, ce sera un système pour voler dans les airs qu'on présentera à l'académie des sciences, etc. etc.

Chacun cherche à découvrir, et, chose remarquable, personne, en somme, ne déniche rien.

Voici maintenant un ingénieur qui prétend avoir inventé un appareil pour naviguer sous l'eau. C'est tout simplement un bateau voguant comme tous les autres à la surface. Tant que la mer est belle et le vent favorable, on se tient au-dessus; si le temps se gâte, on se hâte de sombrer, et comme la masse d'eau de l'océan n'est agitée, dans les tempêtes, qu'à deux mètres de profondeur au plus, on se trouve dans un milieu parfaitement tranquille après la disparition. Voilà!

Pour notre part, nous trouvons la théorie très-belle, mais nous avouons que nous ne serions pas disposés du tout à la mettre en pratique. Si l'océan est tranquille à deux mètres de profondeur, nous serions loin, nous, de l'être autant que lui, et nous préférons voir les poissons jouir en paix de cette tranquillité, plutôt que de troubler leur quiétude.

Enfin nous verrons bien si le bateau qui sombre aura du succès. Nous souhaitons vivement, dans l'intérêt de l'inventeur que son projet ne soit pas comme pour les ballons, *un projet en l'air*.

Un journal de Paris annonçait que l'on a vu ces jours derniers un magnifique bolide sillonner le ciel au-dessus de la capitale. Cette feuille ajoutait que l'on signalerait probablement bientôt la présence d'aérolythes dans les environs. Pour notre part, nous doutons fort que l'on trouve des aérolythes à Paris, parce qu'un bolide a décrit au-dessus de lui une courbe d'un nombre de degrés plus ou moins grand. Les bolides n'ont, la plupart du temps, aucun rapport avec les aérolythes. Ce sont, bien souvent, des volumes de gaz répandus dans les couches d'air supérieur qui s'enflamment par une cause inexpliquée.

Du reste tout ce qui a trait aux bolides, aérolythes, étoiles filantes etc. est presque encore un mystère pour nous. On voit les effets, mais on en explique que très-imparfaitement les causes.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

Nice. — M. Salvetat, avocat, vient d'être nommé préfet des Alpes-Maritimes. On s'accorde à dire le plus grand bien de ce nouveau fonctionnaire qui est un administrateur habile.

Le choix de M. Salvetat est du reste considéré comme très heureux; avant sa nomination M. Salvetat se trouvait à Nice où il vient depuis longtemps passer une partie de l'hiver et dont il connaît tous les besoins.

Marseille. — Les troubles de Paris ont eu un léger contre-coup dans notre ville; la chose était inévitable. Ce qu'il y a de déplorable dans tout cela, c'est que le mouvement commercial qui avait un peu repris, et qui tendait à s'étendre de plus en plus, va se trou-

ver momentanément paralysé. C'est, en somme, la classe nécessaire qui aura le plus à en souffrir.

On a remarqué que depuis quelque temps le commerce des coquillages désignés sous le nom de *moules* a pris une très grande extension. Ces acéphales sont vendus à un prix bien au-dessous de celui au quel ils étaient livrés antérieurement. Ces faits sont dus à la quantité considérable de ces coquillages que l'on récolte dans l'étang de Berre.

Il y a quelques années un industriel eut l'idée de semer des moules dans cet étang, et son essai a pleinement réussi. Ces produits sont excellents. En présence des résultats acquis, on assure qu'une tentative pour acclimater d'autres coquillages dans le même étang sera faite sous peu.

FAITS DIVERS.

Un comédien d'un des petits théâtres de Vienne a eu la chance de faire dernièrement un héritage, dans des conditions assez singulières. Il est devenu l'héritier de M. de Mühlenau, un original, mort récemment, qui fut lui-même acteur — fort médiocre il est vrai. Le goût du théâtre et l'idée de se faire artiste dramatique avaient coûté beaucoup d'argent à M. de Mühlenau et un beau jour il restreignit ses dépenses avec une parcimonie des plus excessives, des plus sordides. Ce n'était plus de l'économie, c'était l'avarice la plus abjecte et, quoique propriétaire d'une belle maison, il vivait, dans ces dernières années, comme un mendiant, ramassant des bouts de cigare, qu'il fumait, et mangeant des restes qu'il cherchait dans une petite auberge, sous prétexte d'en nourrir son chien. Enfin, ces jours-ci, M. de Mühlenau mourut, laissant un molosse gigantesque, qui fut pendant 15 ans son ami fidèle, son compagnon inséparable, qu'il légua à un acteur d'un théâtre des faubourgs de Vienne. Le testament renferme les clauses suivantes : L'heureux héritier touchera, pour l'entretien du chien, 4,000 florins (2,500 francs) la première année. La seconde, si le chien existe encore, 4,000 florins et enfin 8,000 florins si l'intéressant quadrupède atteint la troisième année. « On peut s'imaginer que l'ami du défunt est choyé, dorloté et que le pauvre acteur le garde comme la prunelle de ses yeux. Pourvu que l'excès de soins ne lui soit pas funeste !... »

Les compositeurs italiens ont fourni, dans le courant de l'année passée, 33 opéras nouveaux. Il est à remarquer que Verdi, le chef de file, n'est pour rien dans cette exubérante fécondité, mais il faut y comprendre un ouvrage lyrique, *Enrico*, dû à la plume d'Angelo Miquel, jeune Portugais, qui a eu beaucoup de succès à Lisbonne.

Parmi les jeunes maëstri italiens, Petrella brille au premier rang et semble appelé à succéder à Verdi.

VARIÉTÉS.

Un de nos amis, bien connu dans le midi de la France par ses études historiques et humoristiques à la fois, nous communique le curieux article suivant qui sera lu, nous n'en doutons pas, avec plaisir. On verra par ces lignes qu'il n'y a rien de nouveau sous le firmament, et que ce qui est ancien finit toujours par redevenir moderne.

Vertugadins, Paniers, Crinolines.

Ces trois mots, bien différents et de dates fort éloignées les unes des autres, désignent cependant des choses presque identiques, à savoir ces appareils monstrueux à l'aide desquels les dames françaises ont, par trois fois, dans l'espace d'autant de siècles, réussi à défigurer leur taille et leurs formes de la manière la plus disgracieuse et à se métamorphoser successivement en tonneaux, en éventails et en entonnoirs.

Vers la fin du xv^e siècle et au commencement du xvi^e

nos guerres d'Italie et les alliances de la noblesse française avec plusieurs familles de ces contrées avaient introduit en France les modes italiennes. Les jolis bras de nos dames se montrèrent bientôt à découvert et les robes et jupes se raccourcirent de manière à laisser voir librement de petits pieds et d'élégantes chaussures.

Malheureusement ce qui est gracieux et de bon goût n'a pas une longue durée en France. Le second mariage de François I^{er} avec Eléonore, sœur de Charles-Quint, et l'union de Charles IX avec une autre princesse autrichienne, nous valurent l'invasion des modes espagnoles, notamment du *vertugadin* appelé primitivement *vertugadien*.

En fait, le vertugadin consistait en un espèce de cercle de fer, de bois ou de baleine, entouré de chiffons et servant à relever et arrondir outre mesure les jupes, robes et autres vêtements inférieurs des dames. D'après le goût du temps, plus les vertugadins offraient de largeur et plus les personnes qui s'en affublaient croyaient avoir l'air imposant.

Sous François II le vertugadin paraît avoir été mis à l'écart ou du moins modifié dans sa forme.

Cette mode ridicule dura trois ou quatre ans, et les dames semblèrent alors prendre peu de souci de leur visage, car elles le cachaient habituellement sous un *loup* ou masque, remplacé plus tard par les grandes coiffes du temps de Louis XIII et les mouches du XVIII^e siècle. Mais à cette dernière époque, les *tournures* postiches reparurent, et toujours sous le nom cynique en usage sous François II.

Après avoir duré en France jusques vers la fin du XVI^e siècle, la mode des vertugadins passa en Angleterre, où elle fit fureur. On raconte à ce sujet que lorsque sir Peters Wyet fut nommé ambassadeur de Jacques I^{er} auprès du sultan, sa femme voulut l'accompagner dans son voyage. La sultane favorite ayant demandé à voir lady Wyet, cette dame se rendit immédiatement au sérail accompagnée de ses femmes, qui portaient comme elle d'immenses vertugadins.

A l'aspect de cet énorme développement d'étoffes, la sultane, frappée d'étonnement, et ne pouvant croire que tout cela ne fût que du vent, crut devoir s'enquérir auprès de l'ambassadrice si ces formes toutes nouvelles à ses yeux étaient particulières aux dames anglaises. Lady Wyet, peu flattée de cette supposition, s'empressa de désabuser la sultane, de déclarer que les femmes d'Angleterre étaient faites exactement comme celles des autres pays, et « par l'explication qu'elle donna des vertugadins, » ajoute le chroniqueur à qui nous empruntons cette anecdote, elle convainquit la sultane que la difformité provenait de l'habit et non de la personne.

Le seul résultat avantageux du port des vertugadins fut de donner plus de largeur au portes de nos salons, comme les hautes coiffures des dames obligèrent plus tard de faire ces ouvertures plus élevées.

Abandonnés sous Louis XIII, remplacés sous le règne suivant par l'ampleur des robes et la nature des riches étoffes dont celles-ci étaient faites, les vertugadins reparurent au XVIII^e siècle; mais les dames leur donnèrent un autre nom, celui de *panier*. Cette appellation semblerait n'avoir pas besoin d'être expliquée autrement que par la ressemblance de l'excentrique parure avec deux cages à poules portées à droite et à gauche; mais nous lisons dans le *Dictionnaire des Origines*:

« Ce nom prit faveur d'autant plus aisément, qu'il jouait avec celui d'un magistrat appelé *Panier*, et qui était mort depuis deux années en venant de la Martinique en France. Ainsi elles avaient le plaisir de dire: « Apportez-moi mon maître des requêtes. »

Les formes des paniers varièrent plusieurs fois et chacune de ces révolutions mit en faveur des noms qui peignent bien les mœurs du temps, et que notre langue, devenue plus sévère, ne saurait faire revivre. Avec les paniers peu profonds, mais singulièrement larges, on ne pouvait entrer dans un salon que de côté, et le cavalier qui donnait le bras à deux dames, était caché de la ceinture en bas par leurs immenses enveloppes. Mais comme il était impossible de monter en voiture ou en chaise à porteurs avec un tel appareil, certaines modistes imaginèrent des paniers à ressorts qui se fermaient et se rouvraient suivant le besoin ou la volonté des élégantes.

M^{me} de Genlis, tout en jugeant fort ridicule le costume des femmes au XVIII^e siècle, ne laisse pas de certifier qu'elles étaient beaucoup plus parées qu'elles n'ont pu l'être plus tard sous la Restauration:

« Car, dit-elle, dans son *Dictionnaire des étiquettes de la cour et des usages du monde*, la grande parure, grâce aux grands paniers, avait un étalage éblouissant; il est impossible de se faire une idée de l'éclat d'un cercle composé d'une trentaine de femmes. Leurs énormes paniers formaient un riche espalier, artistement couvert de fleurs, de perles, d'argent, d'or, de pailloons de couleur et de pierreries. L'effet de toutes ces brillantes parures réunies ne peut se décrire. On portait alors, non-seulement des fleurs, mais des fruits: des cerises, des groseilles, des fraises avec leurs fleurs, etc. L'art imitait

ces fruits à s'y méprendre. Quelques femmes portèrent des légumes; on en a vu qui étaient coiffées avec des artichauts et de petites raves; mais ce fut plutôt une singularité qu'une mode. »

Les dames qui ne portaient pas des paniers à ressorts étaient forcées, lorsqu'elles allaient en carrosses ou en chaises à porteurs, de faire sortir par les portières les parties latérales de leur bizarre ajustement.

Les femmes ne furent pas seules, à ce qu'il paraît, à porter les paniers; les hommes eux-mêmes s'engouèrent de cette mode, et on donna le nom de paniers aux énormes basques de leurs habits, qu'ils eurent soin d'élargir au moyen de baleines qui les tenaient constamment tendues.

En passant en Angleterre, la mode des paniers fut singulièrement exagérée par nos excentriques voisins, elles donnèrent à cet ajustement une ampleur démesurée et dont la circonférence ne tarda pas à atteindre plus de huit mètres.

Aux Etats-Unis, les paniers étaient une partie indispensable de la toilette des dames; un marin se trouvant dans les rues de Boston, rencontra deux femmes dont les robes tenaient tout le pavé, et, ne voyant aucun moyen de passer, il sauta par dessus les paniers, dans l'espace qu'ils laissaient vide, et accomplit ce tour de force avec une rare agilité et à la grande satisfaction des spectateurs.

En France, les *bêtises*, nom qu'on donna à une sorte d'ajustement postiche, succédèrent aux énormes paniers. On assure que M^{lle} Clairon fut la première actrice qui ne craignit pas de paraître sur la scène sans cet embarrassant appareil. Ses compagnes suivirent bientôt son exemple.

La révolution de 1789 avait fait disparaître, non-seulement les paniers, mais les costumes amples et élégants mis à la mode par la reine Marie-Antoinette. Une simple robe, un fichu, une coiffe, trop souvent chargée de la cocarde tricolore, tel fut pendant trois années le costume obligé de toutes les femmes. Quand la chute de Robespierre, la réaction de Thermidor et le règne du Directoire vinrent peu à peu rétablir les parures, celles-ci devinrent l'antipode des anciennes et l'on porta des robes tellement serrées au corps qu'elles étaient presque l'équivalent de la nudité. Sous l'Empire, les costumes, plus décents, ne furent pas beaucoup plus amples. Les tailles courtes des robes ne se seraient pas prêtées à des gonflements pareils à ceux des vertugadins ou des paniers.

Sous la Restauration, les tailles baissèrent tout-à-coup, et toutes les femmes qui ne pouvaient prétendre à la perfection des formes, jugèrent à propos de les déguiser. De là les manches à gigots, de ridicule mémoire, auxquelles on joignit un torchon roulé autour du cordon qui retenait les jupes; puis ces coussinets, ces fausses hanches qui, plus d'une fois, ont joué d'assez mauvais tour à celles qui les portaient, au milieu d'un quadrille ou d'une valse. Ce fut, sans doute, pour obvier à ces inconvenients que M. Oudinot (qui n'était pas de la famille de l'illustre maréchal de ce nom) inventa la crinoline. L'usage de ce tissu emprunté à la queue et aux crinières des chevaux fut longtemps assez restreint. Les premières crinolines avaient paru en 1829 et 1830, et ne furent guères portées que par des femmes dont la maigreur appelait absolument ce secours. Pendant trente années le feu a couvé sous la cendre, puis a grandi, puis s'est étrangement développé. De nos jours, les crinolines n'ont pas eu beaucoup à envier aux vertugadins ou aux paniers les plus extravagants. Ajoutons, pour l'honneur du siècle, qu'elles n'ont pas été plus épargnées par la plume des journalistes que par le burin des faiseurs de caricatures.

JOSEPH MATHIEU.

ALFRED GABRIÉ, Rédacteur-Gérant.

AVIS.

MM. Les Actionnaires de la Société anonyme des Bains de mer de Monaco et du Cercle des Étrangers sont convoqués à l'Assemblée générale annuelle et ordinaire qui aura lieu le samedi 29 avril à 3 heures de l'après midi au siège de la Société à Monte-Carlo.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 20 au 26 mars 1871

SAN REMO. b. *Ste-Appolonie*, italien, c. Benza, fûts v.
GOLFE JUAN. b. *l'Indus*, français, c. Jovenceau, sable
ID. b. *la Pauline*, id. c. Musso, id.

FINALE. b. *St-Esprit*, italien, c. Berlingeri, pom. d.t.
 STE-MAXIME. b. *St-Joseph*, français, c. Palmaro, vin
 GOLFE JUAN. b. *St-Ange*, id. c. Gabriel, sable
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
 MENTON. b. *N.D. des Miséricordes*, italien, c. Lam-
 berty, sur lest
 NICE. yacht *Isabelle II*, national, c. Ciaïis, id.

Départs du 20 au 26 mars 1874

GOLFE JUAN. b. *l'Indus*, français, c. Jovenceau, s. l.
 ID. b. *la Pauline*, id. c. Musso, id.
 NICE. yacht. *Isabelle II*, national, c. Ciaïis, id.
 GOLFE JUAN. b. *St-Ange*, français, c. Gabriel, id.
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
 CETTE. b. *l'Elvire*, id. c. Palmaro, fûts vides

VENTE

PAR LICITATION ENTRE MAJEUR ET MINEUR

En vertu d'une Ordonnance rendue sur requête par M. le Président du Tribunal supérieur de la Principauté à la date du 4 mars 1874 et sur la mise à prix fixée par M. l'Avocat Général,

Il sera procédé le 14 avril prochain jour de mardi, à dix heures du matin à l'audience des criées du tribunal supérieur, au palais de justice à Monaco, à la vente aux enchères publiques,

1° D'une portion de maison sise à Monaco rue Ste-Dévote, composée d'un premier étage, confrontant à l'ouest la dite rue Ste-Dévote, à l'est, au nord, au midi au dessus et au-dessous M. de Millo, sur la mise à prix de trois mille francs ci. 3,000 »

2° D'un magasin avec grande cave, sis rue de Lorraine, confrontant au midi ladite rue de Lorraine, au nord la rue de Lorette, à l'ouest l'escalier de la maison où se trouve ledit magasin, à l'est M^{lle} Gastaldi, et au-dessus madame Ferrero, sur la mise à prix de onze cents francs ci. 1,100 »

Ces deux immeubles dépendent des successions réunies de M. César Vial et de son épouse M^{me} Caroline Maynetti décédés tous les deux à Monaco, et sont à ce jour la propriété de M^{me} Clarisse Carisio majeure et de son frère M. César Carisio mineur, placé sous la tutelle dative de M. Joseph Maritano lesquels les ont recueillis de leurs deux aïeux maternels susnommés comme venant en représentation de leur mère Théodorine Vial épouse Laurent Carisio.

Le cahier des charges, clauses et conditions auxquelles la vente des dits immeubles aura lieu a été déposé au greffe du tribunal supérieur de la Principauté le 28 février 1874, ainsi qu'une lettre en date du 26 décembre 1870 relative aux servitudes et un acte de vente en date du 6 avril 1808.

S'adresser pour plus amples renseignements à M^e Henri Leydet, avocat à Monaco.

Monaco, le 6 mars 1874.

LEYDET, avocat.

Chemin de Fer de Paris-Lyon-Méditerranée. Saison d'Hiver.

DE MENTON A NICE

PRIX DES PLACES.			STATIONS	DÉPARTS				
1 ^{re} CL.	2 ^e CL.	3 ^e CL.		MATIN		SOIR		
Fr. Cent.	Fr. Cent.	Fr. Cent.		H. M.	H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
			MENTON	8 45	12 30	5 6	8 35	10 40
» 65	» 50	» 35	ROQUEBRUNE	8 55	12 40	5 22	8 45	—
» 90	» 65	» 50	MONTE CARLO	9 4	12 49	5 32	8 56	11 4
1 40	» 85	» 60	MONACO	9 23	12 56	5 44	9 3	11 10
1 80	1 35	1 »	EZE	9 34	1 9	5 57	9 16	—
2 »	1 50	1 10	BEAULIEU	9 42	1 17	6 5	9 24	—
2 25	1 70	1 25	VILLEFRANCHE	9 49	1 24	6 16	9 31	11 33
2 80	2 40	1 55	NICE	10 3	1 37	6 29	9 44	11 46

DE NICE A MENTON

			STATIONS	MATIN		SOIR		
				H. M.				
» 55	» 45	» 30	NICE	8 15	12 15	4 —	8 20	11 50
» 80	» 65	» 45	VILLEFRANCHE	8 32	12 27	4 12	8 32	12 2
1 »	» 75	» 55	BEAULIEU	8 39	12 34	4 19	8 39	—
1 80	1 35	1 »	EZE	8 47	12 42	4 27	8 47	—
2 »	1 50	1 10	MONACO	9 10	1 —	4 41	9 2	12 26
2 20	1 65	1 25	MONTE CARLO	9 16	1 6	4 47	9 8	12 31
2 80	2 40	1 55	ROQUEBRUNE	9 21	1 15	4 56	—	—
			MENTON	9 34	1 24	5 5	9 24	12 47

En vente à l'imprimerie du Journal :

MONACO ET SES PRINCES

par HENRI MÉTIVIER.

Deux volumes grand in-8° — Prix : 5 francs. pour la France et l'étranger fr. 7 70 en un mandat poste

UNE VISITE A MONACO

Prix : fr. 1 ; par la poste, fr. 1 20.

LES MONDAINES

SCÈNES PARISIENNES ET PROVINCIALES.

Un vol. in-12, par HYACINTHE GISCARD. — Prix : 2 fr.

A Nice et à Menton, chez tous les Libraires.

A VENDRE OU A LOUER

près du Casino.

JOLIE VILLA

Très richement meublée

Vue magnifique dominant le plateau de Monte Carlo. S'adresser à la villa, Avenue St-Michel.

Hôtel-Restaurant de Strasbourg

TENU PAR LOUIS BOULAS

Ex-Cuisinier de l'Hôtel de Paris

Cabinets de société et jardin. — Chambres meublées.

SALLE DE BILLARD.

Monte Carlo, près le Casino (Monaco).

Hôtel et Restaurant de Lyon, rue du Milieu, 23. — Table d'hôte et pension. — Chambres meublées.

VOITURES pour la promenade et voyages. Sangeorges, rue de Lorraine, n° 11 et place du Casino.

VOITURES pour la promenade et voyages. — S'adresser à Henri Crovetto, place du Casino.

30 Minutes
DE
NICE

BAINS DE MER DE MONACO

SAISON D'HIVER 1870-71

15 Minutes
DE
MENTON

Parmi les stations hivernales du littoral méditerranéen, Monaco occupe la première place par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs et qui en ont fait aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant ces mois où la brise et les frimas désolent les contrées moins privilégiées.

LE CASINO de MONTE CARLO offre aux Etrangers les mêmes distractions que les Etablissements des bords du Rhin, — la *Roulette* s'y joue avec un seul Zéro et le *Trente et Quarante* avec le *Demi Refait*.

CONCERTS deux fois par jour.

LE CASINO contient des salles de Conversation, ainsi qu'un Cabinet de Lecture où se trouvent les Journaux illustrés, toutes les publications étrangères.

GRAND HOTEL de PARIS, à côté du CASINO. Cet hôtel, l'un des plus somptueux et des plus confortables du littoral de la Méditerranée. BEAUX APPARTEMENTS. MAGNIFIQUE SALLE à MANGER. SALON de RESTAURANT. GRAND CAFÉ avec BILLARDS. — CABINETS PARTICULIERS. — CUISINE FRANÇAISE.

La ville et la campagne de MONACO renferment des HOTELS, des MAISONS PARTICULIÈRES et des VILLAS, où les voyageurs trouvent des appartements à des prix modérés. — STATION TELEGRAPHIQUE.

Le trajet de LYON à MONACO se fait en 15 heures, de MARSEILLE en 7 heures.

Plusieurs départs amènent les voyageurs de NICE à MONACO. Le trajet se fait en TRENTE MINUTES.